



Numéro 12

Année 1995

SPÉCIAL
1er
DÉCEMBRE

JOURNAL DE PRÉVENTION-SANTÉ de l'association "ESPOIR GOUTTE D'OR" - EGO

11 rue Saint-Luc - 75018 PARIS - Tél. : 42 62 55 12

1er décembre 1995 Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA

STEP

ASUD

EGO

SLEEP'IN

W S F

DESSINE MOI UN MOUTON

VLS

Drague

Info

Service

MEDECINS DU MONDE

Baudelaire

LA TERRASSE

SOL EN SI

ARCA7 SIDA

Sida Info Service

Boreal

LE KIOSQUE

CRIPS

Verlaine

A-D W S

ARC en ciel

APART 5

C F E S

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Droits et devoirs : partageons !

"Ce n'est que si les droits et les devoirs sont partagés équitablement dans le monde entier que l'on peut réagir efficacement à la pandémie de V.I.H. / SIDA"

Dr Hiroshi NAKAJIMA, Directeur Général de l'O.M.S.

QUELLES NOUVELLES STRATÉGIES... DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA?

Depuis l'isolement du V.I.H. en 1983 et les premiers cas de séropositivité recensés, le nombre de personnes touchées par le virus du SIDA n'a fait qu'augmenter. Depuis le premier Janvier 1995, on estime qu'il existe dans le monde, 26 millions de personnes qui ont contracté le virus ou qui ont déclenché la maladie. Ce chiffre était de 10.000 en 1980 et de 10 millions en 1990. Parmi ces 26 millions de personnes, 3 millions sont des enfants et parmi les adultes 42% sont des femmes.

Ce sont les pays en voie de développement (le tiers-monde), qui regroupent 90% des cas mondiaux. L'Afrique subsaharienne (60% à elle seule), l'Asie du Sud-Est (17%), tandis que l'Amérique du Nord et l'Europe comptent 8%.

Seulement 18 millions sur 26 millions de cas dans le monde connaissent leur statut sérologique, et on estime à 6000 le nombre de cas nouveaux par jour.

Alors ne peut-on pas se demander si, face à ce constat épidémiologique et face aux changements de stratégie de l'O.N.U. par O.M.S. interposée, les programmes antérieurs n'étaient pas défaillants?

Quelles sont alors les démarches à appliquer dans les années à venir?

Cette démarche ne devra-t-elle pas être plus réfléchie, plus pragmatique, avec une implication plus poussée et non plus sélective, comme l'a été la rencontre de Paris en décembre 1994, lors de laquelle 40 pays seulement étaient représentés?

Ne faudrait-il pas associer les personnes atteintes dans l'élaboration de toutes stratégies de lutte, afin d'améliorer les facteurs pour contrer cette "HECATOMBE"?

La concentration du programme de lutte, uniquement dans un système de santé publique, sans jamais l'associer à la dimension sociale de la pandémie, ne donnerait-elle pas les résultats obtenus jusqu'à présent?

Ne faudrait-il pas savoir poser les questions fondamentales, tenir compte des spécificités culturelles et religieuses de chaque pays sans aucune discrimination?

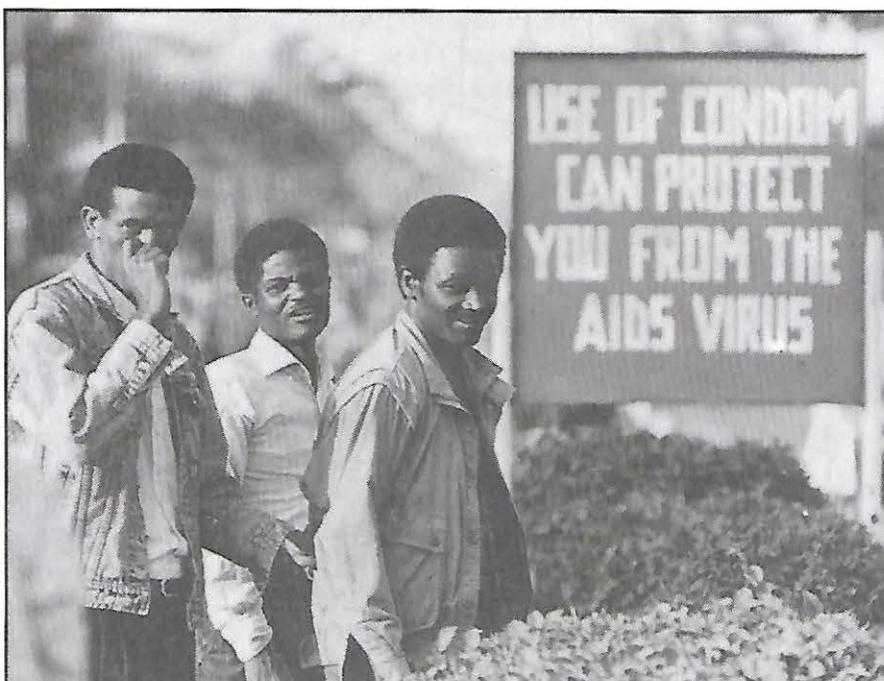
Le nouveau programme de l'O.N.U. en Janvier 1996 qui va coordonner l'action de six agences : l'O.M.S., l'U.N.I.C.E.F., le P.N.U.D., le F.R.A.M.P., l'U.N.E.S.C.O., et la Banque Mondiale, devra apporter des réponses concrètes et reconceptualiser les actions de lutte aux problèmes du V.I.H. et du SIDA.

La dimension sociale représente un élément majeur de l'état de santé d'une population, et doit être prise en compte, tout autant que le respect des Droits de l'Homme pour tous, y compris pour les personnes atteintes par cette maladie.

En conclusion :

Le rêve de l'humanité pour éradiquer la maladie se concrétisera à mon avis au travers d'une thérapie multidisciplinaire, locale et humaine.

Miloud



DEVOIR D'ESPÉRANCE

Il y a encore 4 ou 5 ans, le SIDA était pour moi un problème, un fait de société, un fléau, comme ceux que l'humanité a déjà tant connus. Il fallait donc le combattre et dénoncer les phénomènes de rejet et d'exclusion qu'il engendrait. Mais, cela restait, au fond, seulement un PROBLEME.

Aujourd'hui, ce n'est plus un problème. C'est un VISAGE. C'est un CORPS AMAIGRI. C'est QUELQU'UN. C'est un PROCHE.

Je ne peux plus y penser abstraitement. Cela me hante, parfois. Ce malade, mon voisin, ne parle pas de sa maladie. Il ne veut pas se soigner; il ne lutte plus.

Je n'ai pas réussi à trouver les mots pour lui en parler. Alors, je lui ai écrit. Dans cette lettre, je lui ai dit: "Il faut lutter pour toi, bien sûr, mais aussi pour ceux qui t'entourent, ceux qui t'aiment et que tu aimes. Il le faut pour ta mère, aussi, avec laquelle j'ai beaucoup parlé et qui souffre".

En ce 1er Décembre, journée mondiale de lutte contre le Sida, je suis avec tous ceux qui luttent pour le respect des droits des malades et pour que tous leurs droits soient respectés, car cela fait partie des DROITS DE L'HOMME. Mais je veux dire à tous ces malades qu'ils ont aussi un devoir, le devoir de se soigner, le devoir de lutter de toutes leurs forces contre la maladie, de lutter pour eux-mêmes et pour nous.

Si je dis cela, c'est parce qu'aussi je suis croyant. Je crois qu'un jour les forces de la Vie l'emporteront sur le Sida, comme sur toutes les maladies que nous connaissons à venir. Et, je crois qu'il y a en chacun, en chacune d'entre nous une force de Résurrection plus forte que la mort.

C'est cela qui fait, que chez ces malades que nous aimons, comme aussi en nous-mêmes, il y a un désir d'espérance qui n'est ni médical, ni social, ni même du domaine de l'affection, un désir d'espérance qui ne vient pas de nous seuls. Le désir d'une ESPÉRANCE qui vient de l'au-delà de la mort. C'est quelque chose. J'ose même dire que c'est quelqu'un. Quelque chose ou Quelqu'un qui faisait dire à Yvon: "Mon ami est parti, mais nous nous aimons toujours et mieux qu'avant."

Alors, est-ce dire trop, que nous avons tous un DEVOIR D'ESPÉRANCE?

HENRI

DROIT DE VOIR

Nous avons tous le droit de faire valoir nos droits
Tout comme le devoir de remplir nos devoirs

Si obtenir ses droits tient souvent du devoir
Accomplir son devoir appelle à être droit

Le respect est un droit auquel nous avons droit
C'est aussi un devoir que l'on se doit d'avoir

Car celui-ci nous donne la faculté de voir
Que toutes différences existent de plein droit

Pourvu que celles-ci n'entravent pas les droits
De ceux qui jusque-là ont refusé de voir

Leur morale et leurs lois ont fait de leurs devoirs
Ce qu'une Déclaration avait changé en Droit

Malgré l'intolérance nous devons rester droits
Face à notre conscience et face à nos devoirs

Mais la maladie guette et nous allons devoir
Avec ce virus là être des plus adroits

Et malgré la souffrance faire que tous nos droits
Plus jamais ne s'exercent comme de lourds devoirs

Regardons alentour, efforçons nous de voir
Que nous n'allons pas seul sur ce "chemin de croix"

Partageons nos chagrins, nos espoirs, notre foi
Partageons nos regards, nos sourires et nos joies.

YVES

FIN DE SIÈCLE

Nous avons le devoir d'être plus tolérants vis-à-vis des personnes touchées par la maladie, car c'est bien souvent en fonction du regard des autres, que nous nous comportons.

De ce fait, l'acceptation rend plus facile le mal être des personnes touchées et peut leur permettre de vivre responsables "avec".

Afin de prouver aux autres que cette histoire est celle de l'humanité et en fonction de nos comportements, elle peut prendre une tournure différente. En effet, si on ne peut encore guérir, on peut tout simplement vivre, comme tout le monde, en souhaitant que notre témoignage serve aux générations suivantes, afin qu'elles ne répètent pas les erreurs du passé et évoluent vers une amélioration de la qualité de vie "des sacrifiés" de cette fin de siècle.

JEAN-LUC

2ème Colloque Européen "Toxicomanie - hépatites - Sida"

LA CHARTE (THS 2)

Du 27 septembre au 2 octobre 1995 a eu lieu, à Cannes et à Saint Tropez, le second colloque européen sur la réduction des risques intitulé "Toxicomanie - Hépatites - Sida 2" (THS 2).

Au cours de ces 5 journées d'études divers thèmes ont été abordés et ont permis de rédiger la charte suivante :

"Proclamée il y a deux ans, la Charte THS 1 était un appel vibrant pour le retour de l'usager de drogues dans la communauté des citoyens.

L'appel a été entendu : ouverture de centres, adaptation des hôpitaux et des prisons à la prise en charge des dépendants, information de la société, mise sur le marché de médicaments de substitution, les pouvoirs publics ont payé leur part.

Renonçant à bien des querelles, les intervenants ont travaillé avec efficacité.

L'image du toxicomane n'est plus seulement celle d'un marginal délinquant. C'est celle d'un être de chair qui souffre.

Ces changements prometteurs, THS 2 les a enregistrés au cours de ces nombreuses séances de travail. Les problèmes à résoudre restent nombreux.

La Charte Cannes - Saint Tropez est un appel à la compétence et à la maturité.

L'épidémie des toxicomanies, des hépatites et du Sida peut être maîtrisée par le travail de tous les acteurs.

- Aux intervenants en toxicomanies, aux soignants, aux chercheurs d'élaborer des programmes efficaces jugées par une évaluation rigoureuse.
- Aux pouvoirs publics de continuer à fournir les moyens matériels et réglementaires d'une prise en charge efficace.
- Aux magistrats et aux policiers de prendre en compte la spécificité du problème de la dépendance.
- Aux journalistes de savoir renoncer au scandaleux et au sensationnel au profit de l'information et de l'éducation.
- THS 2 a tracé la voie d'une action riche et efficace basée sur la science et l'humanisme, sur la solidarité.
- En octobre 1997, THS 3 sera l'occasion d'un bilan et d'une évaluation rigoureuse des efforts de ceux qui auront réduit la souffrance, la maladie, l'intolérance et l'exclusion".

1er Décembre 1995 : Mobilisation et lutte contre le SIDA à EGO

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, EGO a souhaité participer à deux manifestations de solidarité.

Tout d'abord, le matin, EGO animera un stand au Carrefour des Associations organisé par la Mairie du 18ème, de 10h 00 à 13h 00.

Au cours de cette matinée, il s'agira de rencontrer les habitants du quartier, présenter les actions menées par notre association, distribuer des plaquettes d'information, des journaux Alter Ego... Nous espérons que ce moment sera un temps fort pour échanger nos points de vues et élargir notre réseau de solidarité.

Plus tard, une présentation du nouveau local

d'échange de seringues, baptisé STEP (Seringue, Tampon, Eau, Préservatif), est prévue.

Celui-ci est ouvert depuis le 2 novembre 1995 et se situe au 56, bd de la Chapelle 75018 PARIS (métro: La Chapelle ou Barbès Rochechouart).

Nous convions pour cette journée-rencontre les habitants et les associations du quartier. Elle se déroulera dans un accueil, associant convivialité, dialogue, et information autour d'un buffet durant l'après midi et ce, jusqu'à 23h30.

Un programme est proposé sur les thèmes suivants :

- la réduction des risques liés à l'usage de drogues et au VIH

- les actions s'organisant autour de la nécessité de promouvoir la prévention du VIH

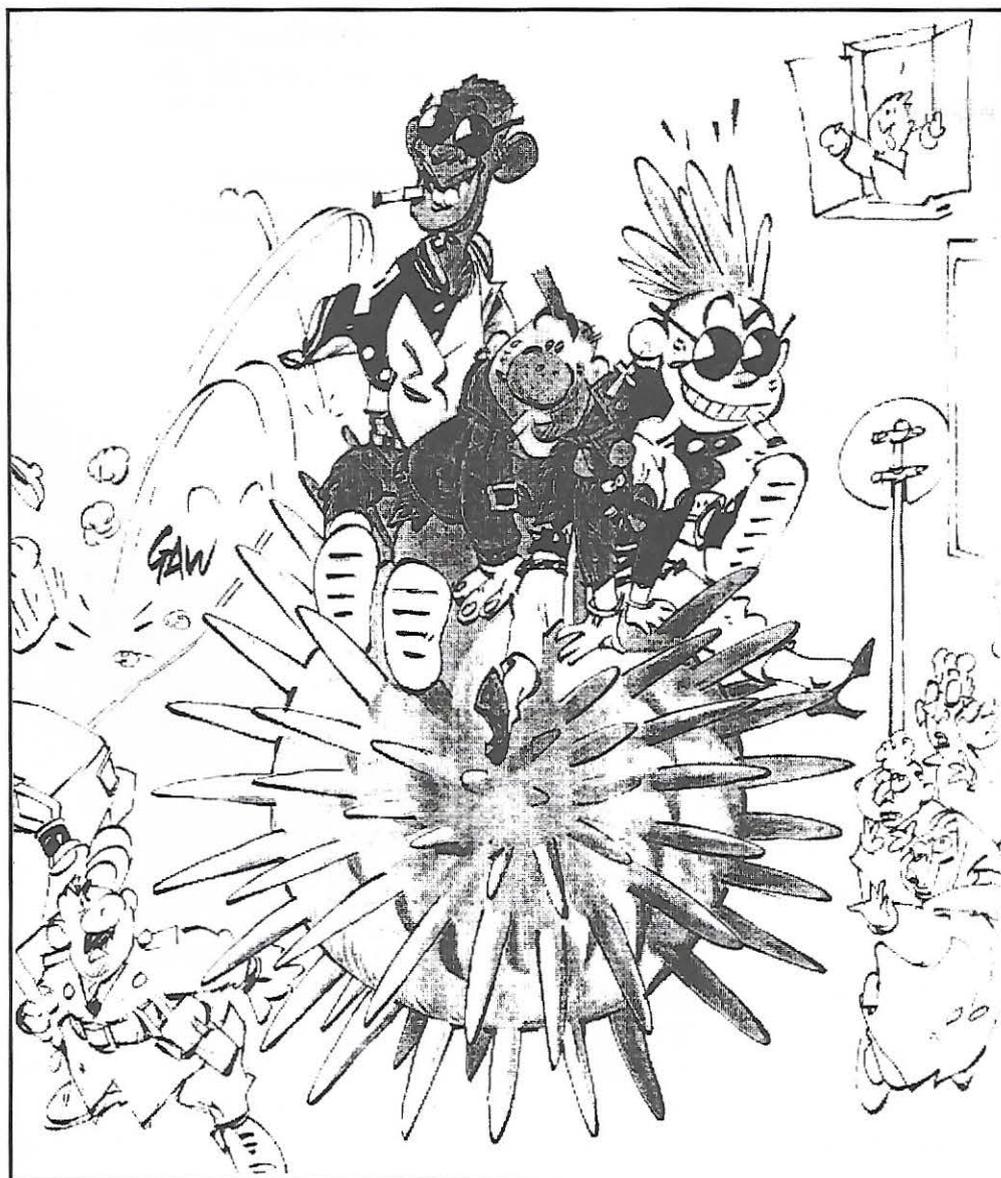
Des préservatifs et du matériel d'information seront mis à la disposition du public.

Les festivités du 1er Décembre seront reproduites quelques temps plus tard autour d'une journée consacrée à la rencontre entre les différents partenaires du réseau local de santé publique (pharmaciens et médecins du quartier, hopitaux, services de précarites...).

Il s'agira de permettre un échange entre ces différents partenaires et de favoriser une meilleure cohérence dans le travail de la prévention lié à la réduction des risques et notamment du VIH.

Cette seconde manifestation aura lieu le jeudi 7 décembre à partir 18h30.

VALÉRIE



LES PHARMACIENS de la GOUTTE D'OR

QUEL RÔLE DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE DROGUES ?

"Je suis arrivé ici par hasard" : telle est la réponse avancée par certains pharmaciens quand on leur demande pourquoi ils ont choisi d'exercer leur profession dans le quartier de la Goutte d'Or. Pourtant, bon nombre d'entre eux avouent avoir été séduits d'emblée par "le côté village" du quartier. Ainsi, les années passant, il n'est pas rare de constater que certains travaillent à la Goutte d'Or depuis très longtemps.

Il est vrai que ce quartier populaire du 18^e arrondissement de Paris est une véritable leçon de tolérance et de solidarité. Plus de 40 ethnies différentes cohabitent sur un même territoire et la vie du quartier est riche d'associations qui s'attachent à répondre à certaines difficultés rencontrées par les habitants (alphabétisation, logement, soutien scolaire...). La Goutte d'Or est donc depuis longtemps un quartier qui se prend en charge lui-même, en s'appuyant sur le lien social qui unit ses différentes populations.

Hélas, depuis une vingtaine d'années, il s'agit de faire face à un autre problème: la consommation et le trafic de drogues. Au départ, ce sont des dealers essentiellement venus de l'extérieur du quartier qui viennent vendre leurs produits aux éventuels consommateurs. Progressivement, des jeunes de la Goutte d'Or deviennent toxicomanes. Le premier décès officiel par overdose date de 1976.

Actuellement, ce quartier continue d'attirer des usagers de drogues venus d'autres localités pour acheter et consommer leurs produits sur place. Mais la crise socio-économique a touché de plein fouet les

populations les plus vulnérables. Les usagers de drogues sont aujourd'hui dans une situation de grande précarité tant sur le plan sanitaire que social. L'absence de logement, la perte du lien familial, le passage en prison... sont autant d'éléments qui favorisent l'apparition de problèmes de santé graves: contamination par le VIH, les hépatites, les risques d'abcès, d'endocardites, d'overdoses... Un cri d'alerte peut être lancé quand on sait que près de 80% des usagers de drogues sont séropositifs!

C'est donc une population extrêmement marginalisée que les pharmaciens de la Goutte d'Or ont vu débarquer, en nombre toujours plus croissant, dans leurs officines. Ainsi témoigne un pharmacien :

"J'ai été énormément choqué par l'état de délabrement physique des toxicomanes qui venaient dans mon officine et aussi par le fait que certains d'entre eux étaient très jeunes."

De fait, les pharmaciens, à travers la vente de seringues, se sont retrouvés en situation de contact de première ligne auprès de cette population qui a rarement des liens avec d'autres professionnels de la santé. Cette position, renforcée par le décret de 1987 (notifiant la libéralisation de la vente des seringues), n'est toutefois pas toujours facile à assumer. En effet, certains pharmaciens considèrent toujours la vente d'une seringue comme un acte incitant à la consommation de produits. De plus, l'usager de drogues n'est pas perçu comme un "client" tout à fait ordinaire: souvent pressé, parfois agressif, le dialogue n'est pas facile à instaurer, et l'officine est peu propice à la communication. Enfin, les

pharmaciens soulignent leur situation d'isolement. Ils n'ont pas de contact avec le réseau spécialisé existant et se sentent en difficulté pour informer et orienter les usagers qui exprimeraient une demande.

Toutefois, et même si les difficultés existent, le pharmacien peut-il faire abstraction d'un problème de santé publique qui se pose tout particulièrement dans l'environnement social dans lequel il exerce ?

Certes non. Le pharmacien doit prendre conscience de son rôle essentiel dans la prévention des risques liés à l'usage de drogues. Celui-ci passe nécessairement par la vente de seringues stériles qui constitue l'acte de prévention le plus indispensable qui soit. On ne le répétera jamais assez :

**La drogue, on peut s'en sortir,
mais le Sida, on en meurt !**

Il s'agit donc de comprendre aujourd'hui, face à une situation d'urgence, que si la prévention de l'usage de drogues doit rester une priorité, il faut néanmoins développer rapidement des actions qui répondent aux besoins des personnes déjà toxicomanes. Il faut donner à cette population les moyens de minimiser les risques liés à sa toxicomanie; et ceci suppose de faire que les gens restent en vie. A ceux qui pensent que les usagers de drogues ne sont pas capables de modifier leurs comportements à risques, nous pouvons rappeler deux constats. Le premier, tiré d'études épidémiologiques sérieuses, montre que cette population, suite au décret de 1987 et grâce aux messages de prévention, a modifié ses pratiques d'injection, en utilisant de plus en plus une seringue neuve par shoot, et en réduisant le partage des seringues. Le second, tiré de l'expérience du nouveau projet d'échange de seringues de l'association EGO, met en évidence une responsabilisation des usagers de drogues par rapport à leur environnement en ramenant leur matériel usagé.

Le rôle des pharmaciens doit donc être reconsidéré: la vente de seringues n'est pas un acte immoral ni délictueux. Ne pas en vendre ne serait pas non plus un gage d'abstinence. Simplement, il s'agit de donner la possibilité à

un usager de drogues de limiter les risques liés à sa toxicomanie. Et, finalement, contribuer à la réduction des contaminations par le VIH c'est déjà considérable.

A la Goutte d'Or, quelques officines se sont d'ores et déjà impliquées dans cette démarche. Parmi elles, citons l'exemple d'un pharmacien qui, depuis quelques années, s'est impliqué dans une véritable logique de réduction des risques: vente de Stéribox, délivrance de produits de substitution (dont la méthadone), travail avec un réseau de partenaires pour assurer le suivi des clients...

"C'est vrai que c'est pas facile. Il faut gérer les dossiers, préparer les papiers, faire la comptabilité, veiller à avoir toujours suffisamment de stock, avoir un personnel compétent... Ici, les usagers de drogues sont comme n'importe quel client : ils doivent respecter les règles de conduites, attendre leur tour comme tout le monde,... et tout se passe bien" nous explique-t-il "mais il faudrait que plus de pharmaciens s'impliquent..."

En conclusion, conscient du rôle essentiel que tiennent aujourd'hui les pharmaciens dans la prévention des risques liés à l'usage de drogues: vente de seringues, délivrance de traitement de substitution, information et orientation, ou tout simplement écoute de la personne..., nous pouvons constater que l'unique bonne volonté ne suffit pas pour assumer cette mission délicate.

Il est donc un devoir pour nous, Association de quartier, de les soutenir dans ce rôle par l'échange d'expériences et grâce à un partenariat actif, afin de faire évoluer ensemble la problématique "drogues" trop souvent, hélas, synonyme de SIDA.

STRUCTURES PARTICIPANT À LA LUTTE CONTRE LE SIDA

• ACT UP

45, rue Sedaine 75011 Paris (48 06 13 89)
Accueil, soutien des personnes séropositives et leurs familles

• AIDES

247, rue de Belleville 75020 Paris (44 52 00 00)
Accueil, soutien des personnes séropositives

• APARTS

45, rue Rébeval 75019 Paris (42 45 24 24)
Association pour les appartements-relais thérapeutiques et sociaux

• ARCAT SIDA

13, bd de Rochechouart 75009 Paris (49 70 85 90)
Association de Recherche de Communication et d'Action pour le traitement du Sida

• ARC EN CIEL

(Cellule de précarité de l'Hôpital Lariboisière)
2, rue Ambroise Paré 75010 Paris (49 95 65 65)
Consultation médico-sociale

• BAUDELAIRE

(Cellule de précarité de l'Hôpital St Antoine)
184, rue du faubourg St Antoine 75012 Paris (49 28 21 53)
Consultation soins et démarches administratives

• BORÉAL

64, rue de Meaux 75019 Paris (42 45 16 43)
Accueil, douche, laverie, échange de seringues

• BOUTIQUE (La)

84, rue Philippe de Girard 75018 Paris (46 07 94 84)
Accueil, douches, laveries, échange de seringues

• C.F.E.S.

(Comité Français d'Education pour la Santé)
2, rue Auguste Comte 92170 Vanves

• C.R.I.P.S.

(Centre Régional Information et Prévention Sida)
192, rue Lecourbe 75015 Paris (53 68 88 88)

• DESSINE MOI UN MOUTON

35, rue Lune 75002 Paris (40 28 01 01)
Aide aux enfants touchés par le Sida et leurs familles

• ECIMUD

(Equipe de Coordination et d'Intervention auprès des Malades Usagers de Drogues - Hôpital Bichat)
46, rue Henri Huchard 75877 Paris cedex 18 (40 25 82 64)

• EGO

(Espoir Goutte d'Or)
11, rue St Luc 75018 Paris (42 62 55 12)
Réseau d'entraide et d'action communautaire

• KIOSQUE (Le)

6, rue Dante 75005 Paris (44 78 00 00)
Information Sida toxicomanie

• MÉDECINS DU MONDE

62, rue Parmentier 75011 Paris (43 14 81 61)
Mission France SDF - Centre Méthadone

• MÉDECINS SANS FRONTIERES

54, rue de Leibnitz 75018 Paris (42 28 54 54)
Consultation médicale - Echange de seringues

• SIDA INFO SERVICE

Ligne téléphonique 7 jours sur 7 et 24h sur 24
Numéro vert : 05 36 66 36
Aide Information Orientation

• SLEEP'IN

61, rue Pajol 75018 Paris (42 09 07 07)
Hébergement d'urgence, accueil, consultation médico-sociale

• SOL EN SI

(SOLidarité ENfants SIDA)
35, rue Duris 75020 Paris (43 49 63 63)
Aide aux enfants touchés par le Sida et leurs familles

• STEP

(Seringues Tampons Eau Préservatifs)
56, boulevard de la Chapelle 75018 Paris (42 64 23 21)
Echange de seringues, information, prévention, orientation

• TERRASSE (La)

222 bis, rue Marcadet 75018 Paris (42 26 03 12)
Information, orientation, consultation médicale

• V.L.S.

(Vaincre Le Sida)
41, rue Volta 75003 Paris (44 78 75 50)
Accueil, soins, prise en charge à domicile

• VERLAINE

(Cellule de précarité de l'Hôpital St Louis)
1, Avenue Claude Vellefaux 75010 Paris (42 49 49 49)
Consultation médico-sociale et soins